

---

## Construction de la nouvelle Gendarmerie de Ruffec - 30,33 unités logements

---

MAÎTRE D'OUVRAGE  
LOGELIA

*NATURE DE L'OPÉRATION*  
*Programmation et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage*

La Communauté de Communes Val de Charente a confié en 2012 à Territoires Charente une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la construction d'un nouveau casernement de Gendarmerie. Le transfert de Maîtrise d'Ouvrage à Logélia est intervenu en juillet 2017.



Le casernement comprendra 3 unités distinctes : Brigade de Proximité de Chef-Lieu (BPCL), Brigade Motorisée (BMO), Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) ainsi que 30 logements accueillant 38 gendarmes.

### **Missions & Objectifs**

Après la programmation et la mise en place du concours de Maîtrise d'œuvre, l'opération entre dans la phase A.P.D.

C'est le cabinet Audouin Lefeuvre associé au Bureau d'Études T.P.F.I. qui a été retenu. Suite aux différents attentats qui ont touché la France en 2015, les effectifs de la gendarmerie ont été redéployés sur le territoire.

Le casernement de Ruffec est passé d'un effectif de 35 à 38 gendarmes soit de 27 à 30 logements.

Le calendrier prévisionnel prévoit un dépôt de permis de construire en mars 2018, et un début de travaux à la rentrée 2018 pour une livraison 1er trimestre 2020.

### **Surfaces**

Surface totale : Surface : 4.000 m<sup>2</sup> SDP environ (30 logements + bâtiments administratifs et techniques)

### **EQUIPE PROJET**

Cécile BARREAU-MARCELLE

Diane DEFOSSE-SARDIN

### **Agenda du projet**

Mars 2015, lancement concours de la maîtrise d'oeuvre, retenu en janvier 2016

Mars 2016 à mars 2017, suspension de l'opération, modification programme, hausse des effectifs

Avril 2017, reprise de l'opération et transfert de Maîtrise d'Ouvrage acté en juillet 2017 de la CDC Val de Charente à Logélia,

### **Montant**

Coût travaux : 5 M€ HT environ

### **Dates**

Date de début : Mars 2015

### **Partenaires**

Maître d'ouvrage : LOGELIA.

